



la Lettre municipale

Spécial COVID 19



n°19 avril 2020

ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Nous vivons une crise sanitaire inédite, une crise qui a eu dès à présent un impact sur notre démocratie, sur notre vie quotidienne, sur notre travail, sur notre économie... Nul doute que cette crise aura aussi des effets sur nos relations aux autres et à la société.

Il y a aura un avant et un après. Nos enfants vont voir le monde différemment. Cet événement va sans doute se télescoper avec les enjeux environnementaux du changement climatique et de la gestion des ressources.

Nous restons les adjoints et moi à votre disposition pour tout renseignement principalement par mail et par téléphone compte tenu des mesures de confinement individuelles.

Si vous percevez des questionnements ou des soucis particuliers concernant la vie municipale mais aussi au-delà, n'hésitez pas à nous les signaler. Il est clair que nous vivons une période où l'inconnu domine.

Il nous faut rester solidaire et serein face à cette crise afin de l'affronter au mieux et de pouvoir construire les bases de la vie de demain.

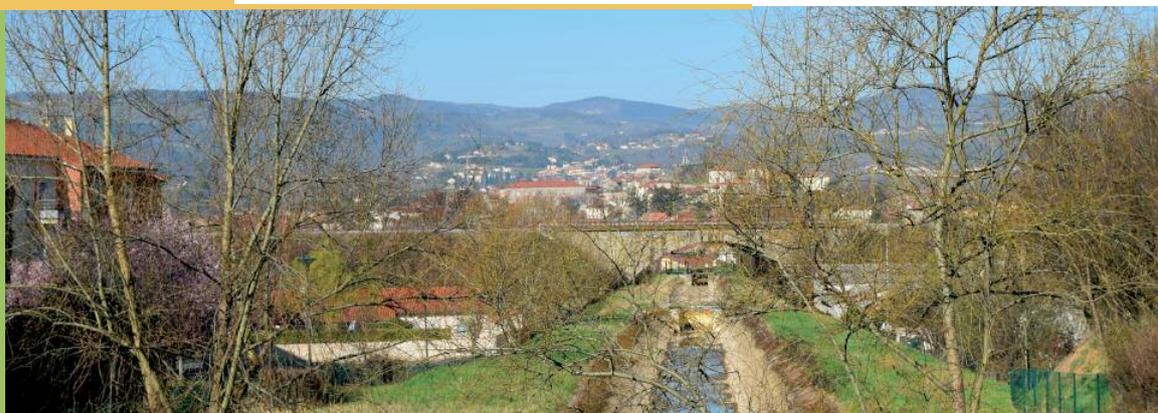
Restez chez vous, c'est aujourd'hui l'acte le plus solidaire et collectif à respecter pour la santé de tous !

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement, **Christophe BRETTON**

ACCUEIL AU PUBLIC

L'accueil
est fermé au public,
nous joindre
par téléphone
04 77 96 79 79



■ LA COMMUNE MOBILISÉE POUR LES PLUS FRAGILES

En cette période de ce crise sanitaire, nous pouvons aussi faire acte de solidarité soit directement auprès de nos proches, de nos voisins mobilisés pour la gestion de la crise ou fragiles, en situation de handicap ou âgés...

- **Signaler** : en cette situation de confinement, pensez aux autres, à vos parents, vos proches, vos voisins. Signalez-nous toute personne qui serait en situation de difficulté en raison de son isolement, de son âge ou de son handicap ou d'un autre facteur (mairie@savigneux.fr ou **04 77 96 79 79**). Ces personnes feront l'objet d'un suivi personnalisé par l'équipe.
- **Garder le lien** : vous pouvez participer à entretenir le lien (par téléphone, par visiocommunication...) avec des personnes isolées de votre entourage, de votre quartier.
- **Organiser la solidarité de proximité** : vous pouvez vous organiser entre voisins pour faire les courses les uns pour les autres de manière à réduire le nombre de déplacement.

■ UN SERVICE DE LIVRAISON SUR MESURE

La municipalité dans ce contexte de crise sanitaire vous propose un soutien pour récupérer vos courses (1 fois par semaine) dans un grand magasin.

Pour en savoir plus, contactez-nous au **04 77 96 79 79** ou mairie@savigneux.fr

Cela s'adresse uniquement aux personnes suivantes :

- Etre âgé(e) de 70 ans et plus
- Ou être reconnu(e) handicapé(e)
- Ne pas avoir de famille proche (enfant, neveu, nièce, ...) dans un environnement de 15 km autour de Savigneux

■ NOUVELLES FORMES DE DÉLINQUANCE LIÉES À LA CRISE DU COVID-19

Merci de votre vigilance aux malversations suivantes :

- **Escroqueries à la fausse qualité**, notamment de faux gendarmes. Sachez que des gendarmes en civil circulent quotidiennement sur la commune pour orienter les patrouilles en bleu. Ces gendarmes en civil ne s'arrêteront jamais pour vous contrôler et attendront la présence de gendarmes en tenue.
- **Vols de masques**, de gels et de divers matériels de protection individuel.
- **Vente et recel en ligne** par des particuliers peu scrupuleux, de dispositifs médicaux (masques, gel, kits de dépistage, gants,...) pouvant être périmés.
- **Présentation de fausses ordonnances** (ou d'ordonnances volées) dans les pharmacies afin de se faire délivrer des anti-paludiques.
- **Vente en ligne de médicaments** (faux, contrefaits, sans autorisation de mise sur le marché) en lien avec le COVID 19

■ LE PRIMEUR EN PLACE LE JEUDI

La société Berger primeur est présente les jeudis après-midi de 14h à 17h30, place des combattants d'Afrique du nord.

N'hésitez pas à venir, tout en respectant les gestes barrières.

En cas de difficulté pour vous déplacer, Berger Primeur peut vous livrer à domicile le mardi. Pour toute commande, merci de les joindre au 07 86 04 98 78.



A ce jour, les décisions que j'ai prises pour la gestion de la commune ont consisté à adapter les mesures diverses et successives décidées par l'Etat. Ces décisions ont concerné l'organisation des services à la population, la protection et l'application des mesures aux personnels municipaux, tout en veillant à assurer un service minimum.

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE, ÉTAT CIVIL ET URBANISME

L'accueil téléphonique s'effectue sans souci, avec une moyenne d'une quinzaine d'appels par jour pour répondre à vos questions.

La mairie est actuellement fermée ; l'ensemble des agents administratifs est en télétravail :

- le service d'état civil est assuré pour tous les actes importants sur rendez-vous ;
- le suivi des dossiers d'urbanisme s'effectue également (1 jour par semaine). Les délais d'instruction sont actuellement suspendus.

Pour vos autres démarches administratives, merci de les effectuer dans la mesure du possible sur les sites Internet www.savigneux.fr ou www.service-public.fr

JEUNESSE

Le **service périscolaire** a assuré un service minimum les 16 et 17 mars. Depuis, seules les écoles de Montbrison et de Moingt sont ouvertes pour **l'accueil des enfants du personnel soignants 7 jours / 7**. Pour le moment, nos équipes ne sont pas mobilisées, mais cela pourrait être le cas dans la durée.

Pour les parents d'élèves soignants et mobilisés dans la lutte contre le COVID19, si vous êtes en difficulté pour faire garder vos enfants le samedi et dimanche, 5 écoles sont ouvertes de 7h30 à 18h30, quel que soit votre lieu d'habitation. Signalez-vous dans l'école qui accueille déjà votre enfant et/ou contactez les mairies de Roanne, Saint-Chamond, Firminy, Saint-Etienne, Montbrison.

Portail famille : les réservations que vous aviez effectuées via le portail famille ont été annulées. Un avoir a été crédité sur votre compte. Nous vous enverrons un message, via le portail famille, pour penser à réinscrire votre enfant dès la réouverture de l'école.

La crèche Les Fripouilles est actuellement ouverte pour l'accueil des jeunes enfants pour le personnel soignant. Nous sommes en contacts réguliers avec la directrice.



SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques travaillent en binôme le lundi et le jeudi pour assurer la propreté de la ville et assurer d'autres tâches ces jours-là.

FINANCES

Toutes les factures en attente ont été soldées pour les entreprises ne subissent pas d'un retard de paiement de la collectivité, en plus de la situation actuelle.



COLLECTE DES DÉCHETS

- **La collecte des déchets : ordures ménagères et déchets recyclables se déroule normalement.**
- Les déchèteries sont toujours fermées aux particuliers. La déchèterie de Savigneux est ouverte pour les professionnels et les services communaux - uniquement le matin de 9h à 12h du lundi au vendredi avec passage obligatoire sur le pont à bascule et présentation du KBis.
- Il est nécessaire d'adopter les bons gestes de tri afin de préserver la santé des personnes qui œuvrent pour ce service.

Aussi, il convient de rappeler que les masques chirurgicaux, les mouchoirs en papier à usage unique, les gants et les textiles sanitaires doivent être fermés dans un sac et jetés dans la poubelle grise (ordures ménagères).

La poubelle de tri (bac jaune) destinée aux emballages ne doit pas contenir ce type de déchets, ni aucun déchets médicaux piquants, coupants, tranchants, dits déchets d'activités de soins à risques infectieux.

Covid-19 : les bons gestes de tri pour éviter la propagation



Enfermez vos masques, mouchoirs, gants et textiles sanitaires dans un sac poubelle puis jetez-le dans votre bac à ordures ménagères afin de ne pas contaminer la chaîne de tri sélectif des déchets.

En cette période de crise sanitaire, il est du devoir de chaque citoyen de protéger ceux qui assurent ce service en respectant ces consignes de tri.

Il est demandé à l'ensemble des habitants et des professionnels de présenter leurs déchets dans des bacs normalisés.

Le vrac et les dépôts au sol ne sont pas autorisés.

- Les commandes de bacs (ordures ménagères et tri sélectif) pour les particuliers et les professionnels sont présent en compte par les services. En revanche, les livraisons et les permanences pour les professionnels sont momentanément suspendues.
- La collecte du verre en porte à porte des bars, restaurants et hôtels est suspendue. Si besoin, merci d'utiliser les bornes d'apport volontaire.
- La collecte des cartons des professionnels est également adaptée pour les professionnels ouverts. Cette semaine, cette collecte va connaître quelques perturbations du fait d'effectifs réduits chez le prestataire.
- La collecte des bornes textile assurée par "Le Relais" est suspendue momentanément. Il convient d'inviter les usagers à stocker leurs sacs chez eux en attendant la reprise de cette collecte.

En cas de difficultés, le service déchets reste à votre disposition par l'intermédiaire de la boîte mail : dechets@loireforez.fr ou par le numéro vert 0800 881 024.

TRANSPORTS

Le service de **taxi social** perdure, mais merci de le solliciter le moins possible, les ambulances étant pour le moment fortement sollicitées.

Les services de transport circulant sur le territoire de Loire sur le fonctionnement des services Forez ont été adaptés :

Les lignes TIL

- L'ensemble des lignes régulières du réseau TIL passent en période orange (vacances scolaires). La ligne C2, exploitée de façon mutualisée par le Département de la Loire et la STAS est également concernée.
- Les lignes de proximité 309, 322, 326, 328 et 329 sont suspendues.
- Les lignes de proximité 305, 306 et 307 sont maintenues, et gratuites pour les usagers.



La navette urbaine

Les navettes urbaines Montbrison/Savigneux et St-Just St-Rambert/Bonson fonctionnent avec une grille horaire réduite. Elles sont gratuites pour les usagers. Vous trouverez sur le site internet de la commune les nouveaux horaires.

www.savigneux.fr



LA POSTE

Le service de La Poste s'est réorganisé aussi. Les colis et courriers ne seront distribués que du mercredi au vendredi.

LA GENDARMERIE EN LIGNE

La Gendarmerie a développé des services en ligne pour répondre à un certain nombre d'interrogations, voire d'initier des démarches.

Victime ou témoin de violences, comportements inappropriés ou malveillants, fraudes, ... Restez chez vous pour effectuer vos signalements et démarches en ligne auprès de la gendarmerie.

La liste des sites sur :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/A-votre-contact/Aide-aux-victimes>

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/A-votre-contact/Mes-services-en-ligne>

En cas d'urgence toutefois, contactez immédiatement le 17 ou le 112 par téléphone

DES MESURES POUR LES ENTREPRISES

Face à l'épidémie du Coronavirus COVID-19, le gouvernement a mis en place des mesures de soutien immédiates aux entreprises :

Pour plus d'informations : www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises
De plus, la chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne a mis en place une cellule d'information et d'orientation pour soutenir les chefs d'entreprise : **04 72 40 58 58**. Elle vous informe sur l'ensemble des mesures prises par le Gouvernement, les différentes administrations et les collectivités territoriales et sur les dispositifs mis en place pour la gestion des ressources humaines, ainsi que sur les ajustements réglementaires.

La chambre des métiers et de l'artisanat a créé une adresse mail spécifique dédiée aux artisans impactés économiquement : **coronavirus@cma-loire.fr**. Un conseiller de la CMA vous recontactera.

ESPACES ET BÂTIMENTS PUBLICS

FERMETURE DES LIEUX PUBLICS

Sur arrêté préfectoral du 20 mars, l'accès aux lieux suivants est interdit :

- Sentiers de randonnées et voies vertes ;
- Parcs naturels et forêts ;
- Sites naturels de sport d'extérieur (golf des étangs)
- Complexes sportifs extérieurs
- Parcs publics urbains (aire de jeux des Peyrots)
- Sentiers et chemins autour des rivières et des plans d'eaux (étang de Savigneux)
- Aires de pique-nique ;

Par arrêté ministériel, tous les bâtiments publics, médiathèque, bâtiments du complexe sportif, salle des fêtes, maison des associations sont fermés également.

La violation de ces dispositions est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^{ème} classe par le décret n°2020-264 du 17 mars 2020 susvisé.

ELECTIONS MUNICIPALES



Le Gouvernement a pris les décisions suivantes :

- Validation des résultats du 1^{er} tour des élections
- Installation du conseil municipal initialement prévue le 10 mars reportée à une date ultérieure (vraisemblablement dans le courant du mois de juin). La date sera déterminée sur la base d'un rapport remis au plus tard le 10 mai 2020 par le Parlement au Gouvernement après avis du conseil scientifique.
- Pendant la période de crise sanitaire, la commune est pilotée par l'équipe municipale élue en 2014.

Pour rappel, ci-joint les résultats à Savigneux :

- Il y a eu 1 134 votants soit 43,20% de la population inscrite sur les listes électorales
- La liste "Savigneux, demain avec vous" menée par Jean-Marc Grange a obtenu 51,62%, les 18 premiers membres de la liste sont ainsi élus
- La Liste "Agir ensemble unis pour Savigneux" menée par Christophe Bretton a obtenu 48,38%, les 6 premiers membres de la liste sont de fait élus

LES MÉDIAS DE LA COMMUNE

Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour. Nous vous adressons des informations via l'application Illiwap (à télécharger sur playstore ou appstore, entrer Savigneux dans le module de la recherche pour vous connecter). N'oubliez pas de paramétrer votre smartphone pour recevoir les alertes.



JEUNESSE

PRÉPARER LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE : INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires de vos enfants en maternelle se font tout au long de l'année en mairie pour des enfants ayant 3 ans (né en 2017), et ne peuvent être prises en compte que si au jour de la rentrée vous résidez à Savigneux.

En cette période de confinement, nous souhaitons vous faciliter vos démarches administratives. Pour préinscrire votre enfant vous pouvez nous envoyer par mail à mairie@savigneux.fr les documents suivants (en précisant le nom et prénom de l'enfant concerné) :

- le livret de famille (page parents et enfants)
- un justificatif de domicile : copie de la taxe d'habitation (seul document valable)

Un certificat d'inscription vous est alors délivré par retour de mail et vous pouvez ensuite vous présenter à l'école où l'inscription sera enregistrée par le directeur de l'école (dès le retour à la normale). Lors de ce rendez-vous, un document attestant que l'enfant est à jour de ses vaccinations est à fournir.



Vous pouvez également télécharger **ICI** le document de pré-inscription (<http://www.savigneux.fr/FR/data/fichiers/file/enfance-jeunesse/2019-fiche-renseignement-pre-inscrip-05-2019.pdf>)

Pour tout complément d'information : 04 77 96 79 79



■ TRUCS ET ASTUCES EN PÉRIODE DE CONFINEMENT



Pour occuper cette période, quelques trucs et astuces :

- **Jardiner** : c'est le moment de bêcher, commencer à planter des graines, tondre,
- **Bricoler** : **attention toutefois aux nuisances sonores vis-à-vis des voisins** sur une longue période en cette période où nous sommes tous à la maison...
- **Ranger** des placards, trier ces vêtements, ... mettre de côté ces objets qu'on n'utilise plus pour demain leur donner une deuxième vie en les recyclant.
- **Un peu de créativité** : et pourquoi pas enregistrer des vidéos à partager entre amis, écrire des nouvelles, prendre des pinceaux pour réaliser une toile, composer une chanson ou un poème...
- **Cuisiner** : c'est le bon moment de se faire des petits plats, c'est encore plus le moment de manger 5 fruits et légumes par jour.
- **Jouer avec les enfants** : c'est le moment de ressortir jeux de carte et jeux de société pour partager ensemble des bons moments.
- **Danser chez soi ou se mettre au sport** : quelques exercices physiques, des étirements, monter et descendre les escaliers... l'idéal au moins 30 minutes par jour !
- **Prendre soin de vous** : un peu plus de temps dans la salle de bain pour se détendre et s'occuper de soi.
- **Plonger dans un bon bouquin**, joyeux de préférence...
- **Appeler vos amis, vos connaissances** ; on a le temps d'échanger, de prendre des nouvelles, d'entendre leurs voix, de se rappeler des bons souvenirs, ...
- **Fabriquer vos produits écologiques** : sa lessive, nettoyant pour les vitres, ou un nettoyant multi-usages pour la maison.
- **Ecouter et compter les oiseaux**, apprenez à les identifier et répondez au défi de la LPO (<https://www.lpo.fr/actualites/avec-la-lpo-la-nature-s-invite-chez-vous>).
- **Vous cultiver** : n'hésitez pas à profiter de votre temps pour visitez virtuellement des musées, par exemple Le Louvre à Paris, Musée Getty à Los Angeles, Musée Guggenheim à Bilbao, Musée d'Histoire naturelle à Londres, visite de l'exposition des Nymphéas du musée de l'Orangerie, ...

